

10^e Le Journal de l'Office



Acquisition de 8 logements et 2 commerces
70 rue Adolphe PAJEAUD

S O M M A I R E

Développement du patrimoine

- PETIT PAJEAUD : Antony Habitat vient d'acquérir une nouvelle résidence.

4

Construction de logements

- HARMONIE : Les 46 logements sont déjà bien avancés.

5

Réhabilitation des bâtiments

- ATLANTIQUE : réfection du bitume.
- CHAMPAGNE : fermeture du local des encombrants.
- BIEVRE I, II et III : lancement de l'appel d'offre.
- GUILLEBAUD : chantier extérieur.
- JEANNE D'ARC : remplacement des menuiseries.
- LAVOISIER : pose d'un pot à boue.
- GANGE / ATLANTIQUE : réfection de l'étanchéité.
- LES PRES : création de colonnes de terre.

6/8

Embellissement des espaces

- GUILLEBAUD : gestion des antennes et remplacement de la porte de parking.

10

Sécurité et Electricité

Les bons gestes.

12



Nouveaux horaires des gardiens

À compter du 1^{er} mars prochain, les horaires de loge de votre gardien(ne) changent :

du lundi au jeudi :

8h30 - 12h00
et

15h00 - 19h00

le vendredi :

8h30 - 11h30
et

15h00 - 17h00

Pour nous contacter : 0 805 02 54 28 (Numéro vert).
Soucieux d'améliorer la qualité du service public, ANTONY HABITAT met à disposition des locataires ce numéro vert gratuit qui se substitue au numéro fixe 01 46 66 54 28, même si celui-ci reste valable.

SLS

Enquête sur le Supplément de Loyer de Solidarité

Chaque année, les locataires doivent répondre à l'enquête surloyer (SLS). C'est pourquoi vous l'avez reçue, début octobre 2016, dans vos boîtes aux lettres.

Avant le 11 novembre 2016, vous devez nous retourner :

- L'enquête dûment datée et signée, et complétée pour toutes les personnes occupant le logement.

- La photocopie intégrale recto/verso de l'avis d'imposition sur le revenu ou de non-imposition 2016 relatif à vos revenus de l'année 2015.

ATTENTION : ne seront pas acceptées les feuilles de déclaration de revenus et de l'acompte d'imposition prévisionnel. Si vous n'avez aucun avis d'imposition ou de non-imposition, adressez-vous immédiatement à votre centre des impôts pour en obtenir un.

- Le cas échéant, les photocopies des avis d'imposition ou de non-imposition 2015 de toutes les personnes (ascendants, descendants, autres) qui occupent le logement qui ne figurent pas sur votre avis d'imposition.

- Le cas échéant, la photocopie de la carte d'invalidité du locataire et/ou des personnes autres que le locataire occupant le logement.

- En cas de changement de votre situation familiale (mariage, divorce, naissance, décès...) et/ou financière par rapport à celle figurant sur l'avis d'imposition, photocopie des pièces justificatives.

- Pour les enfants âgés de 16 ans et plus, le certificat de scolarité ou photocopie de la carte d'étudiant.

ATTENTION : la communication de ces informations est obligatoire.

A défaut de réponse ou en cas de réponse incomplète, dans le délai d'un mois, vous vous exposeriez aux sanctions prévues par la loi :

- Une mise en demeure
- Des frais de dossier
- L'application d'un surloyer maximum.



Jacques LEGRAND
Président

Édito

L'été est vite passé, et Antony Habitat n'a pas chômé ...

En effet, Antony Habitat vient d'acheter un petit immeuble situé 70 rue Adolphe Pajeaud (8 logements). Les travaux de réfection sont terminés et les familles vont pouvoir emménager dès le mois de novembre.

A la fin de l'année va démarrer la réhabilitation des trois tours du parvis du Breuil qui représente de lourds travaux (4 millions d'euros), de façon à apporter une qualité énergétique BBC très appréciable pour l'environnement et le budget des locataires.

Enfin, le paiement du loyer par notre site internet est possible depuis septembre ! De nombreux locataires ont déjà adopté ce mode de paiement simple, efficace et sécurisé. Merci aux services d'Antony Habitat de l'avoir mis en place.

Bonne lecture

€ Paiement en ligne sur le site www.antony-habitat.fr

Depuis le 1^{er} septembre 2016, Antony habitat vous propose un nouveau mode de règlement de votre loyer : le paiement en ligne sur le site internet, <http://www.antony-habitat.fr>. Ce règlement pourra se faire uniquement pour le paiement du loyer courant, pendant la période du 1^{er} au 15 de chaque mois.

The screenshot shows the Antony Habitat website header with the logo and navigation menu. Below the header, there is a section titled "€ Paiement en ligne" with the text "Cette interface vous permet de payer par carte bleue votre échéance mensuelle". Underneath, there is a form with the heading "Veuillez vous identifier :" and three input fields: "Références", "Numéro Trésor", and "Votre email". A "Valider" button is located at the bottom right of the form.

Pour ce faire :

- Munissez-vous du 1^{er} avis d'échéance du mois courant et de votre carte bancaire.
- Connectez-vous au site <http://www.antony-habitat.fr>, sécurisé par notre partenaire PAYBOX.
- Cliquez sur la rubrique « paiement en ligne » et renseignez les champs à compléter.
- Validez et suivez les instructions de notre partenaire PAYBOX.
- Une fois le paiement validé, vous recevez par email votre ticket et une confirmation du paiement.

Ce mode de paiement a rencontré un vif succès dès la mise en ligne :

- Simplicité et garantie de paiement à temps puisque votre loyer et vos charges sont débités de suite.
- Sérénité puisque vous assurez ce mode de règlement à votre convenance.
- Sécurité avec le mode 3D SECURE de la banque.

PETIT PAJEAUD - Courant juin

Antony Habitat vient d'acquérir une nouvelle résidence de 8 logements et 2 commerces en pied d'immeuble au 70 rue Pajeaud nommé Petit Pajeaud.

Un budget de 110 000 euros a été alloué pour sa remise à niveau : rénovation des logements et des parties communes y compris le remplacement des menuiseries, changement de la chaudière et du ballon d'eau chaude et ventilation chaufferie. Il a été procédé à la réfection du bitume et à la création d'une rampe.



HARMONIE

Les 46 logements sont déjà bien avancés. La construction est labellisée RT 2012, ce qui apportera au futur locataire un confort énergétique appréciable.



Développement **HARMONIE**

Avec la pose des menuiseries, l'étape dite «hors d'eau / hors d'air» s'achève. Elle est notamment suivie par l'installation des cloisons intérieures.



Réhabilitation **ATLANTIQUE et MORINS**

Suite à la demande d'Antony Habitat, réfection du bitume de la voirie par la ville. Les travaux ont aussi été réalisés rue Pierre COT à la résidence des Morins.



Réhabilitation **CHAMPAGNE - Fermeture du local**

Trop de personnes extérieures à la résidence avaient pris l'habitude de déposer leurs encombrants et détritres dans ou devant la résidence.

Pour remédier aux dépôts sauvages Antony Habitat a installé une porte grillagée dans le local des encombrants.



Antony Habitat a souhaité lancer une réhabilitation globale des trois résidences du parvis de Breuil - les objectifs sont :

BIEVRE I,II ET III

- . l'amélioration du confort des logements
- . l'amélioration de l'image architecturale des façades
- . une performance énergétique BBC (bâtiment basse consommation).
- . l'isolation des façades
- . le remplacement des VMC
- . l'isolation de l'étanchéité des terrasses
- . le remplacement des menuiseries extérieures
- . la réfection des halls d'entrée

Coût des travaux prévisionnels : 4 Millions d'euros T.T.C



Réhabilitation **BIEVRE I,II ET III**

Après la consultation des locataires et la finalisation des études techniques, il est visé un démarrage des travaux au début de l'année 2017.





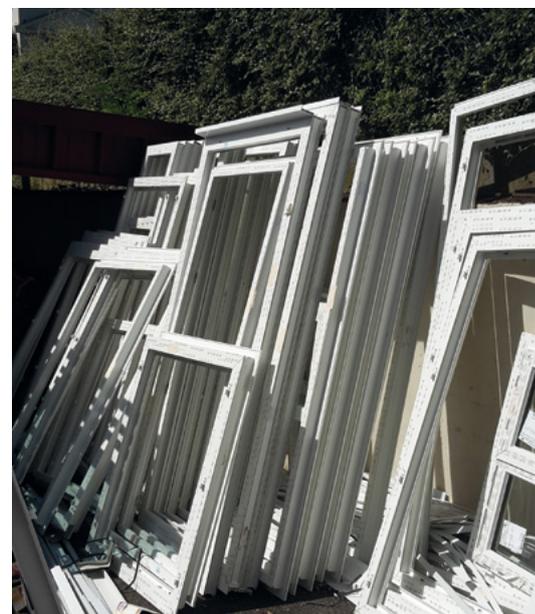
Réhabilitation
GUILLEBAUD
Chantier extérieur

Remplacement général des alimentations d'eau potable dans tous les bâtiments. Les fuites déplorées ces dernières années vont cesser.



Embellissement et économie d'énergie
JEANNE D'ARC

Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres et portes).





Réhabilitation **LAVOISIER**

Le système de chauffage a été amélioré par des travaux en chaufferie. Un pot à boue a notamment été installé pour récupérer toutes les impuretés qui circulent dans le réseau.

Réhabilitation **GANGE / ATLANTIQUE**

Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses.



Réhabilitation **LES PRES**

Pour améliorer l'installation électrique de la résidence, création de colonnes de terre reliées à chaque bâtiment.





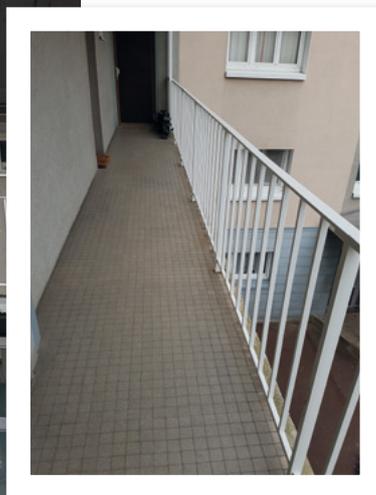
Embellissement **GUILLEBAUD**

Dépose des vieux modules servants à la gestion des antennes.



Embellissement **GUILLEBAUD**

Remplacement de la porte de parking.



Embellissement
CHAMPAGNE

Peinture des garde corps
du 6 rue de Champagne.

Embellissement
LES MORINS

Création d'un terrain de boules.



SÉCURITÉ ET ÉLECTRICITÉ : les bons gestes



Préservez le fonctionnement de votre installation électrique et votre sécurité à long terme.



- Localisez la coupure générale de votre installation électrique sur votre compteur général pour pouvoir l'actionner en cas d'incident
- Débranchez toujours vos appareils avant de les nettoyer ou de les réparer
- Débranchez vos appareils ménagers et audiovisuels au niveau de la prise sans tirer sur le cordon d'alimentation
- Evitez les multiprises et les rallonges en cascade pour éviter un incendie
- Ne laissez jamais une rallonge branchée à une prise si elle n'est reliée à aucun appareil électrique
- Remplacez vos appareils vétustes et achetez de préférence des équipements électriques avec le marquage NF
- Tous les appareils électroménagers doivent être branchés sur une prise de terre
- Eteignez ou débranchez les appareils qui produisent de la chaleur (fer à repasser, plaques électriques....) dès qu'on ne les surveille pas.
- N'utilisez jamais d'appareils électriques les mains mouillées ou les pieds mouillés.

NUMÉROS UTILES

112 GÉNÉRAL

C'est le numéro pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union européenne. Il est utilisable depuis un téléphone portable ou un poste fixe. Vous êtes ensuite redirigés vers les pompiers, la police ou le Samu, selon la nécessité.

15 SAMU

Pour les urgences médicales.

17 POLICE SECOURS

En cas d'incidents qui mettent en cause votre sécurité ou celle d'une tierce personne.

18 POMPIERS

En cas d'incendies, d'accidents et d'urgences médicales.

114 SOURDS ET MALENTENDANTS

Ce numéro d'urgence fonctionne à partir de fax et SMS. Un modèle de fax et un guide utilisateur sont téléchargeables sur :

www.social-sante.gouv.fr
ou www.handicap.gouv.fr/114

Le traitement des appels est effectué par des professionnels spécifiquement formés.

CENTRE ANTI-POISON PARIS
01 40 05 48 48

Journal édité par ANTONY HABITAT.
Octobre 2016.

8, avenue Léon Harmel - 92160 ANTONY.
Tél : 01 46 66 54 28.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

Directeur de la publication : Fabien MAMANE.

Conception : LAGOA - Tél : 01 49 11 51 71.

Imprimé en 5000 exemplaires par SOPEDI.
Tél : 01 69 53 61 10.